

RÉSUMÉ

La politique fiscale est l'un des moyens par lequel les pouvoirs publics peuvent favoriser l'investissement des adultes dans les activités de formation, reflétant les avantages sociaux et individuels de cet investissement. Bien que la politique fiscale soit utilisée dans la pratique de multiples façons pour favoriser la formation tout au long de la vie, cette utilisation est souvent fortuite et irrégulière, au lieu de d'inscrire dans une stratégie cohérente.

Les allègements fiscaux peuvent s'appliquer aux recettes, c'est-à-dire au produit de la vente des services de formation, ou encore aux dépenses des particuliers ou des entreprises au titre de ces activités. Dans les deux cas, ils risquent de fausser l'investissement dans le capital humain. Les personnes et les organisations en tirent inégalement parti selon leur niveau de revenu et leur taux d'imposition marginal. On ne connaît pas l'effet réel des politiques en vigueur. Les autorités chargées de l'éducation et des finances doivent coopérer plus étroitement pour faire le bilan de la politique actuelle et de ses effets, et envisager la nécessité d'adopter des approches plus cohérentes.